
Programme de Formation

Le harcèlement moral et sexuel

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Dirigeants, Manager, RH, chefs de service, membre du CSSCT/CSE, délégués du personnel



Objectifs pédagogiques

Connaître le cadre juridique des différentes formes de harcèlement et de discrimination

Savoir identifier les situations de harcèlement, de discrimination ou les comportements à risque

Lutter contre le harcèlement et la discrimination en adoptant les bons comportements



Description

Connaître le cadre juridique des diverses formes de harcèlement

Appréhender les lois et dernières évolutions sur le sujet (lois des 17 janvier 2002, 6 août 2012, 4 août 2014, du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dite loi Schiappa et la loi Santé au Travail du 2 août 2021)

Connaître les différentes formes de harcèlement et savoir distinguer les éléments constitutifs

Prendre connaissance des dispositions du Code Pénal et du Code du Travail

Identifier les actions possibles

Les différentes étapes du signalement du harcèlement

La médiation

Les sanctions pouvant être prise par l'employeur et par la Justice

Mettre en place des solutions

Renforcer la communication interne et l'information en vue d'établir des pistes de réflexions

Mettre en place un plan d'action "Prévention"

Former ses collaborateurs à la législation en vigueur



Prérequis

Savoir communiquer en français (lu, écrit, parlé)



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel



Moyens et supports pédagogiques

Visio conférence

Salle de formation



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM